

## Acte de décès de LOGIE Catherine Françoise Joseph [151]

Aujourd'hui huitième jour ventôse l'an second de la République française une et indivisible à cinq heures du soir par-devant moi Amand DUBOIS, membre du conseil général de la commune de Quesnoy, élu le trois du présent mois pour rédiger les actes destinés à constater les naissances, les mariages et les décès des citoyens, sont comparus dans la maison commune Pierre François DUHAMEL, charpentier, âgé de vingt-neuf ans et André CARDON, âgé de quarante-quatre ans, marchand, tous deux domiciliés en cette commune, le premier époux et le second non parent à Catherine LOGIE, âgée de vingt-sept ans, épouse audit Pierre François DUHAMEL. Lesdits comparants m'ont déclaré que ladite Catherine LOGIE est morte aujourd'hui à une heure cet après-midi dans son domicile. D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile, je me suis assuré du décès de ladite Catherine LOGIE et j'en ai dressé le présent acte que lesdits déclarants ont signé avec moi. Fait en la maison commune de Quesnoy les jours, mois et an ci-dessus.